

Commemoration du 8 mai : une cérémonie bien suivie par les autorités civiles et militaires



Commemoration du 8 mai : une cérémonie bien suivie par les autorités civiles et militaires

La commémoration du 76ème anniversaire de la victoire du 8 mai 1945 s'est déroulée sur deux moments forts. Le premier débuta à 10 h 30 par une cérémonie avec dépôt de gerbes au carré militaire du cimetière d'Auch en présence Xavier Brunetière, préfet du Gers.

C'est à 11 h 30 au monument aux Morts, place Salinis, en présence du préfet du Gers, des personnalités civiles et militaires, d'un détachement du 5ème régiment d'hélicoptères de combat de Pau, d'une quinzaine de porte-drapeaux et d'un public restreint que se déroula la cérémonie.



Au cours de celle-ci, le grade de chevalier de la Légion d'honneur sera décerné à l'Adjudant-chef en retraite **Michel Zancanaro**, de Fleurance, par le Général de corps d'armée, **Robert Meille**. Puis, après le dépôt de gerbes et la lecture par l'adjudant Mathias Laïlle « de l'ordre du jour No 9 du général d'armée De Lattre de Tassigny », le préfet du Gers donna lecture du message de Geneviève Darrieussecq, Secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Armées.

La cérémonie se conclura par la Marseillaise et le chant des partisans.



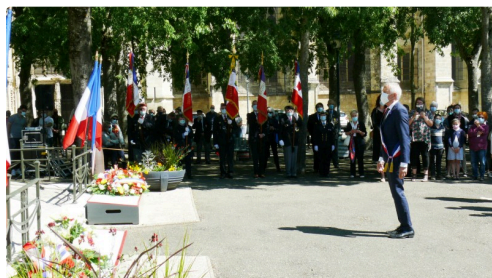
Le détachement du 5ème régiment d'hélicoptères de combat de Pau



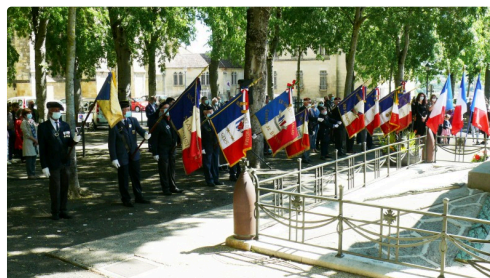
Les autorités civiles et militaires lors de la cérémonie.



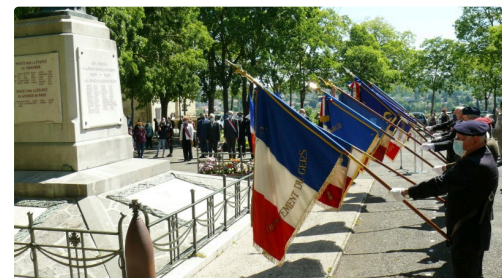
Lecture par le préfet du Gers du message de Geneviève Darrieussecq, Secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Armées.



Dépôt de gerbe par le maire d'Auch, Christian Laprebende.



Les porte-drapeaux



Autres porte-drapeaux.